

## **Synthèse du bureau exécutif du 2 juin 2012. CREPS d'Aix en Provence.**

**Le président** ouvre la séance à 10h00 en présence de tous les membres.

### **Point 1: Approbation du PV du bureau du 21 janvier 2012.**

Le procès-verbal du 21 janvier 2012 est adopté selon la procédure en vigueur.

### **Point 2: Communications du président:**

**Le président** rend compte des dossiers traités et des travaux exécutés depuis la dernière réunion. Il relate les réunions tenues avec les acteurs institutionnels. Il fait un point sur la communication à l'approche des JO et rappelle les compétitions internationales liées à la qualification olympique.

### **Fonctionnement du bureau:**

Suit un échange sur le fonctionnement institutionnel du bureau. Des difficultés de fonctionnement conjoncturelles et structurelles devront être solutionnées. L'évolution statutaire concernant la gouvernance des fédérations, demandée par le CNOSF, devrait en offrir l'opportunité à échéance 2013.

### **Convention d'objectifs 2012:**

La baisse imposée par les restrictions budgétaires à toutes les fédérations a été répercutee au niveau du socle de la subvention. Néanmoins, une allocation exceptionnelle compense sensiblement cette baisse. De plus, une demande de crédits "relations internationales" en cours auprès du CNDS doit permettre un budget 2012 conforme au prévisionnel présenté en AG.

### **Point 3: Commission sportive.**

#### **Enquête cartographique des clubs:**

**La présidente et la rapporteuse** commentent de nombreux indicateurs qui témoignent d'une grande diversité d'organisation et de pratique. En réponse à la problématique de la conservation des effectifs, il est proposé la création de journées de relais dont les modalités seront arrêtées lors du prochain comité directeur. De plus, la création d'un label de niveau club est à l'étude.

### **Calendrier national saison 2012-2012:**

Quelques aménagements de dates permettent de proposer un calendrier cohérent. Y sont adjointes deux dates permettant l'organisation de journées de relais. Les retours de propositions d'organisation doivent être exprimés courant mai.

### **Point 4: Direction technique nationale.**

#### **Saison 2012, qualifications olympiques et sélections internationales:**

**Le DTN** dit sa satisfaction devant la qualification de deux garçons et deux filles pour les JO, relativement aisée pour les filles, plus délicate pour les garçons qui ont dû batailler jusqu'à l'ultime épreuve qualificative. Il fait ensuite le point actualisé des sélections internationales.

### **Point sur la technologie laser:**

Malgré des progrès constatés, **le DTN** dit son inquiétude sur la compatibilité des divers systèmes proposés depuis l'ouverture du marché des pistolets, des cibles et des systèmes de gestion connexes. Nous sommes toujours confrontés à des problèmes de fiabilité, de maintenance et de disponibilité des matériels. Lors des JO, **l'UIPM** mettra des pistolets de **marque finlandaise** à la disposition des athlètes, sans obligation d'utilisation. Les cibles sélectionnées sont le système **Simpower** français.

### **Journées de détection:**

**Le DTN** détaille le bilan des journées de détection INSEP et pôles. Il mentionne le fait que le recrutement 2012 est presque exclusivement féminin.

### **Point 5 : Finances et trésorerie:**

**Le trésorier** fait état de deux versements de la subvention ministérielle à hauteur de 36% du montant total. Après avoir donné lecture et commenté le bilan de gestion actualisé, il dit redouter, une fois encore, qu'une mise en place tardive du solde de la subvention ministérielle occasionne un déficit de trésorerie à court terme.

### **Point 6: Etude en cours sur les évolutions statutaires.**

L'étude en cours n'a pas occasionné, à ce jour, de remontées permettant une première synthèse. **Le président** rappelle les principaux thèmes à traiter, soit la notion de membre, la composition des

organes dirigeants, la composition de l'AG, les collèges électoraux et les modes de scrutin, la limitation du nombre et du cumul des mandats, la limitation de l'âge, la représentation des femmes dans les instances dirigeantes. Un nouveau point sera fait lors du prochain comité directeur.

**Point 7: Questions diverses:**

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, **le président** lève la séance à 12h45.

Signé **François Després, président de la FFPM.**